



ANNEXES 8 ET 10 : CONTRE L'AGRÉMENT DU PROTOCOLE D'AVRIL 2006

***Rassemblement à Paris devant le MEDEF
le Vendredi 2 Mars à 9H30***

Après bien des atermoiements, nous sommes informés qu'une « réunion paritaire relative à la mise en place des annexes 8 et 10 de la convention d'assurance chômage se tiendra le vendredi 2 mars 2007 prochain à 9H30 au siège du MEDEF ». En outre, il nous est indiqué qu'« un projet de texte nous sera adressé par l'Unédic préalablement à cette réunion ».

Pour mémoire, le protocole d'accord du 18 avril 2006 a été signé en catimini à la veille de Noël par trois centrales syndicales minoritaires. Ce texte reprend pour l'essentiel la réforme de juin 2003 dont les dégâts ne sont plus à démontrer (début février ce sont plus de 41 000 artistes et techniciens qui ont été repêchés par le fonds financé par l'État) et la prétendue professionnalisation mise en avant par les signataires en 2003, comme aujourd'hui, se traduit par une dégradation considérable de l'emploi du plus grand nombre et en particulier pour les artistes interprètes.

Voilà pourquoi nous nous opposons à l'agrément de ce protocole.

Voilà pourquoi nous appelons à un rassemblement devant le siège du MEDEF (55 avenue de Bosquet 75007 Paris) le vendredi 2 mars à partir de 9H30 où il sera rendu compte de la réunion paritaire convoquée par le MEDEF.

Paris, le 13-02-2007

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :**

Son site internet au
www.fnsac-cgt.com

Sa messagerie vocale au
01 48 03 87 76

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com